

Invitation à la conférence de presse

A 12h, le 24 novembre 2016, à Lorient
(Maison de l'Agglomération)

Lancement officiel de la marque partagée pour les produits **BIO et BRETONS**

A l'occasion de la 3^{ème} édition des Rencontres Professionnelles de la filière Bio en Bretagne
Le **nom** et le **logo** de la marque partagée vous seront dévoilés...

Exclusivité...

7 entreprises sont d'ores et déjà partenaires de la marque * :

- LES SAULES - FUMOIR DES VALLONS : artisan fumeur (Chanteloup - 35)
- MINOTERIE PRUNAUT (Ercé en Lamée - 35)
- LE P'TIT FAUSSET : artisan cidrier depuis 1948 (Merdrignac - 22)
- KERVERN : charcuterie artisanale (Grand Fougeray - 35)
- JAMPI GLACIER : glacier - crèmes glacées et sorbets (Bohars - 29)
- L'ORGÉ : café d'orge à base de malt d'orge torréfié (Yffiniac - 22)
- LA MARMITE BRETONNE : conserverie artisanale - recettes en bocaux (Plougoumelen - 56)

** La marque est associée à une ou plusieurs référence(s) Produits et non à toutes les références de l'entreprise. Chaque produit est soumis préalablement à la grille de critères de la marque.*

UN PEU D'HISTOIRE ...

Depuis 2014, Initiative Bio Bretagne (IBB) travaille, à la demande des professionnels, à l'élaboration d'un projet d'**identifiant des produits Bio bretons**. L'association est allée à la rencontre des professionnels de la filière Bio et des consommateurs dans notre région pour recueillir leurs attentes et leurs avis sur ce projet. Ce processus a également permis de **s'enrichir des expériences d'autres régions** (Bio Sud Ouest, Bio Rhône-Alpes, Mon Bio Pays de la Loire...) et de confronter le projet, au fur et à mesure des avancées, aux **contraintes réglementaires en vigueur** (INPI, INAO...).

Ces derniers mois, une **agence de communication*** a accompagné les professionnels pour concevoir un nom et un logo qui correspondent aux **critères retenus pour l'obtention de la marque**, désormais qualifiée de **marque partagée**. Cette terminologie participe à l'implication et à la mobilisation de chacun des maillons de la filière Bio bretonne, du producteur au consommateur, dans la valorisation et la diffusion de la marque.

Après 2 années de réflexions et d'échanges avec les différents acteurs de la filière Bio bretonne, la marque partagée doit permettre de rassembler et d'identifier les acteurs de la Bio bretonne sous une même bannière et avec des valeurs communes. **Rendez-vous le 24 novembre à Lorient...**

**Agence Durable - Marketing et Communication - Rennes*

Contact Presse

Virginie FASSEL - Tél. : 02 99 54 03 40 - virginie.fassel@bio-bretagne-ibb.fr

Exclusivité... 7 entreprises sont d'ores et déjà partenaires de la marque
et ont rencontré le **Bio'nhomme**, symbole du lancement de la marque
d'identification des produits Bio et Bretons.

De haut en bas et de gauche à droite :

LES SAULES - FUMOIR DES VALLONS : artisan fumeur
(Chanteloup - 35) | LE P'TIT FAUSSET : artisan cidrier
depuis 1948 (Merdrignac - 22) | JAMPI GLACIER : glacier
- crèmes glacées et sorbets (Bohars - 29) | MINOTERIE
PRUNAUT (Ercé en Lamée - 35) | KERVERN : charcuterie
artisanale (Grand Fougeray - 35) | L'ORGÉ : café d'orge à
base de malt d'orge torréfié (Yffiniac - 22) | LA MARMITE
BRETONNE : conserverie artisanale - recettes en bocaux
(Plougoumelen - 56) |



UN PEU D'HISTOIRE ...

Depuis 2014, Initiative Bio Bretagne (IBB) travaille, à la demande des professionnels, à l'élaboration d'un projet d'**identifiant des produits Bio bretons**. L'association est allée à la rencontre des professionnels de la filière Bio et des consommateurs dans notre région pour recueillir leurs attentes et leurs avis sur ce projet. Ce processus a également permis de **s'enrichir des expériences d'autres régions** (Bio Sud Ouest, Bio Rhône-Alpes, Mon Bio Pays de la Loire...) et de confronter le projet, au fur et à mesure des avancées, aux **contraintes réglementaires en vigueur** (INPI, INAO...).

Ces derniers mois, une **agence de communication*** a accompagné les professionnels pour concevoir un nom et un logo qui correspondent aux **critères retenus pour l'obtention de la marque**, désormais qualifiée de **marque partagée**. Cette terminologie participe à l'implication et à la mobilisation de chacun des maillons de la filière Bio bretonne, du producteur au consommateur, dans la valorisation et la diffusion de la marque.

Après 2 années de réflexions et d'échanges avec les différents acteurs de la filière Bio bretonne, la marque partagée doit permettre de rassembler et d'identifier les acteurs de la Bio bretonne sous une même bannière et avec des valeurs communes. **Rendez-vous le 24 novembre à Lorient...**

**Agence Durable - Marketing et Communication - Rennes*

LE POINT DE VUE DES CONSOMMATEURS ...

Etude consommateur menée entre avril et octobre 2016, à la fois en magasin spécialisé, GMS et sur internet (questionnaire en ligne diffusé via www.bio-bretagne-ibb.fr, les réseaux sociaux d'IBB, relayé par une partie des adhérents de l'association).

Total de réponses : 743

- **93,8%** (571 personnes) des répondants ont répondu "OUI" à la question : **L'origine régionale d'un produit est-elle importante à vos yeux ?**
- **60,1%** (366 personnes) considèrent **ne pas disposer d'assez de moyens pour identifier les produits Bio régionaux**.
- **82,9%** (505 personnes) considèrent qu'il est nécessaire que la filière Bio bretonne propose **une meilleure identification** de ses produits.
- **91,5%** (557 personnes) considèrent que le critère "**Développement de l'économie et création d'emploi en Bretagne**" peut motiver un achat.

LE POSITIONNEMENT DE L'IDENTIFIANT...

Un positionnement n'est pas le message de communication, mais le socle sur lequel il est bâti.

L'identifiant des produits Bio bretons est la (seule) marque de reconnaissance régionale bretonne qui rassemble des opérateurs de la filière Bio capables de revendiquer à la fois un mode de culture / fabrication Bio et un impact positif sur l'activité économique bretonne, un identifiant 100% Développement Durable : environnemental, économique et social.

C'est la Bio



la Bretagne



l'Économie



l'Environnement



l'Emploi



#Soyez
Reizhponsible

Objectifs

Valoriser auprès des consommateurs
les produits Bio ET Bretons

Identifier les axes d'amélioration et **accompagner** les
professionnels pour améliorer la cohérence de leurs pratiques

LES CRITÈRES...

Les partenaires de la marque partagée s'engagent, pour chaque référence Produit candidate à la marque, sur des critères objectifs qui s'équilibrent mutuellement (principe de **pondération**). Les critères sont formalisés au sein d'une grille pour totaliser un nombre de points confronté à un seuil en dessous duquel le produit n'est pas éligible à l'utilisation de la marque.

L'exactitude des informations transmises dans la grille des critères fait l'objet d'une attestation sur l'honneur qui fait partie intégrante des pièces constitutives du dossier de candidature à la Marque partagée, examiné par le Comité d'Agrément de la marque.

1. Critères de base

Seuil intermédiaire fixé à un minimum de 70 points sur 115 pour prétendre à l'utilisation de la marque partagée

- **Ingrédients agricoles BIO d'origine régionale, en volume**
% sur l'approvisionnement global d'ingrédients agricoles Bio, en volume
- **Localisation de l'emploi en Bretagne**
Dimension économique et sociale - Sur l'activité Bio (ETP Bio) de l'ensemble de l'entreprise
- **Etapes de transformation du produit en Bretagne**
% des étapes de transformation réalisées en Bretagne
- **Activité Bio au sein de l'entreprise**

2. Critères complémentaires, liés au développement durable

25 points complémentaires répartis sur les critères suivants

- **Utilisation de produits Bio ET équitables pour les produits "exotiques" entrant dans la composition du produit**
- **Adhésion à un cahier des charges privé français lié à l'Agriculture Biologique et/ou à la Biodynamie et/ou au Commerce Equitable**
Ex : Bio Cohérence, Nature & Progrès, Déméter, Bio Partenaire, Bioentreprisedurable®...
- **Energies renouvelables pour les étapes de transformation**
- **Certification ISO 14001**
- **Certification ISO 26000**
- **Eco-conception des emballages**
- **Eco-conduite (formation des chauffeurs)**
- **Action sur l'empreinte carbone (logistique / transports) Optimisation des transports, km parcourus, chauffage...**
- **1% pour la Planète**
- **Appel à des prestataires externes de type ESAT (Emploi de travailleurs handicapés, publics en difficulté...)**
- **Autres pratiques jugées par l'opérateur comme pouvant être valorisées au titre du développement durable**

Soit un total de 140 points - Seuil fixé à un minimum de 80 points sur 140 pour prétendre à l'utilisation de la marque partagée

Pourquoi recourir à la pondération des critères de sélection des produits candidats ?

La pondération permet de trouver **un juste équilibre** entre les critères pré-déterminés. Contrairement à la hiérarchisation (où les différents critères sont analysés indépendamment les uns des autres), la pondération permet une meilleure prise en compte de l'ensemble des critères choisis, mis en balance, les uns avec les autres.

Dans le cas de la marque partagée pour les produits Bio et Bretons, l'objectif est **une évaluation globale de la qualité sociétale du produit considéré au regard du Développement Durable : qualité environnementale, économique et sociale.**

Les critères sont donc entendus dans un **objectif de progrès** pour tenir compte de la diversité des acteurs, de leurs problématiques et de leurs contraintes.

► Eclairer le consommateur

- Sur la **réalité des contraintes** rencontrées par les professionnels (conditions pédo-climatiques de production, saisonnalité, disponibilité géographique de certains outils de transformation...)
- Sur la **perfectibilité des pratiques**, mais aussi sur les pratiques vertueuses qui sont d'ores et déjà à l'œuvre

Le consommateur reizhponsable est celui qui prend conscience de la réalité de la construction d'une filière cohérente. Il en devient partenaire en s'inscrivant dans cette volonté d'amélioration.

► Accompagner les professionnels Bio bretons

La vérification du respect des critères, grâce à la pondération, permet d'arriver à une juste moyenne, à une **photographie de l'engagement des entreprises**. Initiative Bio Bretagne, conformément à sa mission de développement et de structuration des filières Bio en Bretagne, a conçu la marque partagée comme un outil contribuant à structurer les filières Bio bretonnes, une manière de repérer les lacunes.

La marque partagée est un outil d'amélioration, un levier pour davantage de cohérence des pratiques des professionnels Bio bretons.

Un outil réaliste + Un outil structurant



INITIATIVE **BIO** BRETAGNE (IBB)
Promotion - Animation des filières - Recherche-expérimentation
2, square René Cassin - 35700 RENNES
Tél. : 02 99 54 03 23 - contact@bio-bretagne-ibb.fr

 BioBretagne  @IBB_BioBretagne

www.bio-bretagne-ibb.fr

#Soyez
Reizhponsable